

## Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises

« Nos collectivités ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique et la Communauté de communes Erdre & Gesvres mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le **Fonds territorial Résilience**.

Un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.

Notre objectif est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie de nos commerçants, artisans, TPE, auto-entrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Et surtout de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés, puisque notre Fonds s'adresse à toutes celles qui n'auraient pas été éligibles au Fonds de solidarité national.

Notre action commune vise à amplifier les moyens mobilisés pour éviter à tout prix qu'à la crise sanitaire s'ajoute un désastre économique et social. »

**Christelle Morançais, Philippe Grosvalet et Yvon Lerat**



**Christelle Morançais**

Présidente de la Région des Pays de la Loire



**Yvon Lerat**

Président de la Communauté de communes Erdre & Gesvres



**Philippe Grosvalet**

Président du Département de la Loire-Atlantique

*La Région a déjà mobilisé 56 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires ! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel les Présidents du Département de la Loire-Atlantique et de la Communauté de communes Erdre & Gesvres ont répondu favorablement. Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires...*

*Face à cette crise historique, l'heure n'est plus à la sidération. Nous devons conjuguer nos efforts, sans attendre tout de l'État, pour à la fois traverser cette crise et panser les plaies les plus profondes qu'elle engendrera, notamment sur le plan économique. Aujourd'hui sur Erdre & Gesvres, on recense plus de 3 600 petites entreprises. C'est pourquoi nous abonderons ce Fonds Résilience à hauteur de 250 000 €. Il permettra aux TPE locales éligibles de financer la trésorerie requise pour assurer la continuité de leur activité, et faciliter la relance des plus impactées.*

*Dans une période aussi grave, les initiatives de solidarité sont indispensables pour nous permettre d'affronter collectivement la tempête et de commencer, déjà, à préparer l'après. Le Département et les autres collectivités s'engagent ainsi sur tous les fronts, qu'ils soient sociaux, sanitaires ou économiques. Accompagner les entreprises, penser à tous les acteurs, c'est travailler sur la sortie de crise qui sera un moment décisif pour notre territoire et ses habitants. Ce Fonds territorial Résilience est destiné à soutenir les petites entreprises qui portent le dynamisme de la Loire-Atlantique.*